



Ordre de transfert annuaire telephonique

Par **videogirlseve**, le **28/10/2008** à **15:07**

J'ai renvoyé un document par fax pour la mise à jour des données professionnelles concernant le transfert des données du 12 vers les 118 et au tel on m'a dit que la mise à jour était gratuite mais cela n'est précisé sur le docrn on m'a dit au téléphone que le montant mensuel de 826 Euros n'est valable que pour la création de logo et que si je ne cochais pas la case, il n'y aurait pas de factures. Hors sur les CGV il est indiqué que cela concerne la vente d'un emplacement sur le site Internet www.118.com et la revue de presse et je ne souhaite en aucun cas la facturation d'un service que je n'ai pas demandé.rnJe voudrais savoir si une lettre avec AR demandant l'annulation du contrat marche et Si l'ordre de transfert est considéré comme un contrat, **celui-ci est - il caduc car il n'y a pas de signature sur l'ordre de transfert juste un tampon de la société** ? rnmerci d'avance pour vos réponses

Par **cathoune**, le **23/02/2009** à **11:14**

Bonjour, je ne peux pas répondre à ta question, désolé. En revanche, il me semble important de re-préciser que cet ordre de transfert est une ARNAQUE !!!

Par **cathy11**, le **27/02/2009** à **11:36**

Ceci est bel et bien une super arnaque organisée car il m'ont fait le même coup.rnJe suis allé à la gendarmerie car il essaye de m'intimider en se présentant sous le nom d'un huissier de justice pour me réclamer la somme de 35000 € mais la gendarme m'a dit qu'un huissier n'appelle pas au téléphone il se déplace. Il ne faut rien payer. Moi en plus j'ai signé et j'ai

marqué lu et approuvé, mais j'ai fais des recherche à la chambre de métiers et de commerce il n'y a aucune trace de allo118.com et de euro 118 telecom de plus personne ne répond au n° de tél que j'ai réussi à avoir d'un certain M. Dubreuil et j'en passe

Par **cathoune**, le **27/02/2009** à **12:42**

Bonjour cathy,rnça me met vraiment en colère de voire comment ils essayent de faire pression, c'est du harcèlement, tient bon !!!rneheureusement, je n'ai rien signé, mais ils me menaçaient de ne plus paraître sur aucun annuaire etc.. alors j'ai contacté les pages jaunes papier, et c'est eux qui m'ont dit surtout ne vous laissez pas faire, c'est une arnaque et il y a une procédure en cours !!!rnVoilà, j'ai vu sur le web qu'il y avait des associations de créer pour ça, tu devrais leur expliquer ton cas, ils donnent des conseils.rnBye

Par **misyl32**, le **09/03/2009** à **12:16**

Bonjour ,rnMoi je vien de recevoir un coup de fil (allo118.com) présenté comme les renseignements, pour soit-disant rectifier mes données et suite à ça je recoi un fax de transfer.rnBien sur je ne l'ais pas signé, la personne m'a rappeler pour me demander pour quoi.rnJe lui ai expliqué que le document était un bon de commande effectivement si on lit tout ils nous offre que le premier mois. rnll ma dis que je serais supprimer des renseignements téléphoniques tous services confondus puis il a racroché.rnMon conseil:rnPrenez toujours le temps de lire attentivement car toute ces arnaque jouent sur le délais, ils vous demandent de renvoyer le fax de suite 1 er signe;nnen suite c'est toujours gratuit 2 ème signe, ils sont très insistants 3 ème signe ...rnJe suis jeune artisan et comme tout professionnel je n'ais pas de délais de rétractation ce genre de société jouent énormément là dessus.rnPS ATTENTION à :rnGuide des commerçants , pages 118 , allo118.com ils utilisent la même méthode une signature et opp le tour est joué.

Par **corinakum**, le **25/03/2009** à **10:48**

ce site est une arnaque déguisée sous forme de mise à jourrle harcèlement, un n de téléphone qui ne 'affiche pas quand ils appellentnsurtout il ne faut pas renvoyer de fax signérnca pullule ce genre d'arnaque,

Par **lili**, le **06/11/2009** à **11:03**

bonjour a tousrnrnil vient de m'arriver la meme chose ce matin. un homme m'a téléphoné et menacé de nous enle ver de l'annuaire alors j'ai signé. j'ai ensuite appelé france telecom qui m'a dit c'est une arnaque j'ai donc de suite envoyé un fax de rétractation. pensez vous que cela suffira? pouvez vous me dire ce qu'il risque de ce passer si ça n'a

Par **lili**, le **06/11/2009** à **11:04**

si ça n'a pas suffit. es ce que je dois avertir les gendarmes? je n'ai pas trouvé d'adresse sur la fax pour envoyé une lettre avec a.r. pouvez vous m'aider. merci.

Par **najidel**, le **18/11/2009** à **17:22**

bonjour, moi cété ce matin une femme m'appelle au nom de france telecom en n° masqué, pour une confirmation de données sur notre entreprise. Elle me dit qu'elle m'envoie le fax de confirmation à daté signé tampon + le nom, puis lui refaxé de suite, sans me laisser le temps de réfléchir. lorsque j'ai pris le fax, pas de france telecom puis tout en bas écrit en petit bien sur : centrale telecom revue presse au capital de 1500000 EUROS 18 ou 16 Avenue Business 255 ba 356 OU 358 Wenzhou CHINE . et puis ORDRE DE TRANSFERT c quoi c conneries. Je ne renvoi rien du tout. j'ai vu avec france telecom qui m'ont confirmé que c'été une arnaque. J'espere que pour ceux qui on signé tout s'annulera. Juste un rappel : quand on vous demande de faire quelque chose rapidement, qu'on ne vous donne pas facilement les conditions générales pour les assurances. que le délais de réflexion pour un devis de prévoyances et trop court ect..... ca sent l'arnaque à plein nez.

Par **maro69**, le **11/03/2010** à **08:50**

je viens de me faire avoir par plus tart que hier matin que doit je faire j'ai juste un numero de fax en 08 si j'envoie une lettre de retractation par se fax cela sufurait il ou pas merci de me tenir au courant pour ceux qui sont passer par la